

Chartres, le 11 JUIL. 2025

Le Préfet d'Eure-et-Loir

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : Spectacles pyrotechniques organisés dans le cadre des festivités du 14 juillet

Dans un contexte de sécheresse installée depuis plusieurs semaines, doublé d'un épisode précoce de canicule intense ayant conduit Météo-France à placer le département d'Eure-et-Loir en vigilance orange du dimanche 29 juin au mercredi 2 juillet 2025, il me paraît essentiel de rappeler les règles en vigueur pour prévenir les départs de feu de végétation et limiter la propagation des incendies.

Depuis le début de la saison estivale, les sapeurs-pompiers du SDIS sont intervenus à 54 reprises pour des feux d'espaces naturels, totalisant 78 hectares brûlés. Ces incendies, majoritairement liés aux travaux agricoles, ont pu être contenus grâce à la vigilance des exploitants agricoles, notamment par le biais de la cohorte — qui ont déployé des déchaumeurs et des citernes d'eau — et à la réactivité des services de secours, qui prépositionnent leurs moyens en période de risque élevé.

Ces éléments témoignent de l'extrême sensibilité de la végétation aux conditions climatiques actuelles. À l'approche des festivités du 14 juillet, je souhaite attirer votre attention toute particulière sur la réglementation encadrant les spectacles pyrotechniques, qui représentent un risque important dans ce contexte.

En tant qu'organisateur de manifestations dans votre commune, et au-delà du respect du plan de sécurité élaboré par le responsable du tir, vous êtes tenu de veiller impérativement au respect des mesures suivantes :

- Installer, à proximité des points sensibles, un nombre suffisant d'extincteurs ou de réserves d'eau adaptés aux risques identifiés. Leur emplacement doit être connu des personnels désignés par l'organisateur, formés à leur utilisation ;

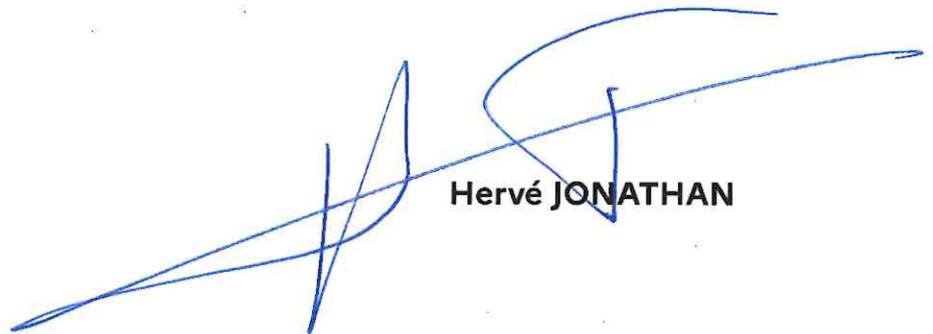
- Veiller à ce que les accès au site restent parfaitement dégagés, conformément à la réglementation, afin de garantir l'intervention rapide des services de secours et de lutte contre l'incendie.

Je vous invite également à informer les habitants de votre commune des bons comportements à adopter pour éviter tout départ de feu, notamment l'interdiction de brûlage de végétaux, l'usage restreint de matériels thermiques à proximité de zones sensibles et la vigilance lors d'activités en plein air.

Par ailleurs, les prévisions météorologiques de cette fin de semaine annoncent une nouvelle hausse des températures, avec un pic attendu le dimanche 13 juillet avoisinant les 32°C. Cette chaleur accrue pourrait dessécher encore davantage les végétaux, augmentant le niveau de risque.

Je vous remercie pour votre pleine mobilisation dans ce contexte sensible. La réussite de ces festivités repose, cette année plus que jamais, sur une coordination étroite et un respect rigoureux des consignes de sécurité.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the name Hervé JONATHAN.

Hervé JONATHAN